

DEPARTEMENT DE LA DROME

Mairie de **Montclar sur Gervanne**

Montclar sur Gervanne, le 21 novembre 2020



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 18 novembre 2020

Convocation : 12 novembre 2020

Séance conseil municipal : 18 novembre 2020

Présents :

Mmes Hélène SYLVESTRE, Laurence DUBOIS, Priscilla VASSEUR, Michelle EYRAUD, Nadine PERRET
Mrs Armand PETIT, Denis GAUDIN, Jean-Pierre ANDEOL, Laurent SAYN, Rudy SYLVESTRE (arrivé à 19h)

Pouvoirs : Sylvie DERVILLE à Jean-Pierre ANDEOL

Secrétaire de séance : Priscilla VASSEUR

A. Compte rendu du conseil municipal du 14 octobre 2020

Lecture effectuée avec reprise des points abordés lors de la dernière séance. Le compte rendu est approuvé.

Une information est donnée sur les avancées suivantes :

- Pour le déneigement, un agriculteur s'est manifesté ;
- Pour l'adressage postal ; suite à l'acceptation du devis de pose des panneaux et plaque, le prestataire est intervenu très rapidement. Peu de panneaux gênent la circulation ; Certains ont été déplacés avec avis des riverains et usagers ;
- Pour la vente d'une propriété sur la commune et la demande du conseil de prendre contact avec la SAFER : deux rencontres ont eu lieu avec la SAFER ; Les parcelles à protéger seront à identifier dans le PLUI au titre de l'article L.151-23. M. ANDEOL s'interroge sur les travaux que nous aurions à effectuer sur les parcelles du périmètre rapproché n'appartenant pas à la commune.

B. Ordre du jour

1. Recensement 2021

La commune fait partie des communes qui doivent être recensées en 2021. Le recensement aura lieu du 21 janvier 2021 au 20 février 2021. Les acteurs de ce recensement sont :

- Le coordinateur : Nadine Perret, conseillère municipale
- L'agent recenseur : Marie-France Marguet, agent communal
- Les habitants de la commune

Pour l'agent recenseur, ce sera une mission supplémentaire et temporaire. Après discussion sur les possibilités d'indemniser cette mission obligatoire, il est acté de verser un forfait à hauteur de la dotation perçue et de rembourser les frais kilométriques selon le barème en vigueur.

2. AEP (Alimentation en Eau Potable)

L'adjoint en charge de l'eau informe des travaux, effectués en urgence, pour déboucher le trop plein de la source Côte Belle. Ils ont permis d'enlever une queue de renard de 5.5m (photo en appui).

Il s'avère que les analyses d'eau sont de moins en moins bonnes. Il présente, pour information des devis pour un traitement UV de l'eau au captage de Cote Belle. Les deux devis sont à peu près équivalents, à hauteur d'environ 128 000€ TTC auxquels il faudra ajouter la clôture, le consuel, ... Les décisions seront abordées, entre autre, dans le cadre du schéma directeur.

DEPARTEMENT DE LA DROME

Mairie de Montclar sur Gervanne



Montclar sur Gervanne, le 21 novembre 2020

Aussi, suite à la vidange du réservoir (fin juin) et à la réunion de présentation des phases 1 et 2 du schéma directeur d'eau potable, il s'avère que le réservoir communal est en mauvais état et qu'une réfection ou construction d'un nouveau doit être étudié. De plus, le changement de la conduite en PVC orange avec extension possible jusqu'au col de la boîte doit être chiffrée. A cela s'ajoute le déplacement de la station d'épuration du hameau de Vaugelas et le changement de technique d'épuration pour celle du village.

Il est donc décidé :

- De ne pas délibérer sur les devis, mais de réunir les commissions eau et assainissement,
- D'attendre des chiffrages sur les différents travaux cités pour envisager une planification,
- De rencontrer la perceptrice pour connaître la situation financière de la commune et de travailler sur une prospective financière (tarification de l'eau, de l'assainissement, recherche de financement, endettement possible).

3. Protection des habitats naturels constitués de forêts alluviales de la Drôme (projet arrêté préfectoral)

Il est fait part d'un courrier émanant des services de l'Etat sollicitant l'avis du conseil municipal sur un projet d'arrêté préfectoral portant création d'une zone de protection des habitats naturels. Cet arrêté a pour but de garantir l'équilibre vital pour de nombreuses espèces végétales et animales par la préservation des ripisylves présentes sur le secteur des rivières Drôme et Gervanne. L'arrêté préconise :

- Des mesures de protection en règlementant les activités forestières, agricoles, pastorales
- Une réglementation sur les travaux en rivière, sur les installations, aménagements, équipement à proximité, sur les modes de circulation.

Le conseil demande de consulter les propriétaires riverains de la rivière Gervanne sur sa partie communale.

4. Rajouté : Action Bio vallée et Ecologie au quotidien

Priscilla VASSEUR présente l'action « Sous les arbres ... rejoignons-nous ». Ce programme vise la replantation d'au moins 10 000 arbres sur les espaces communs des 100 communes de la vallée de la Drôme. Ces arbres, de différentes espèces (fruitiers, anciennes, ornementales), disponibles gratuitement, pourraient intégrer des projets locaux et impliquer les habitants dans une démarche citoyenne ;

Aussi, en lien avec le travail effectué sur l'identification des sentiers et le guidage des promeneurs, le conseil est favorable pour intégrer cette action dans les projets communaux.

5. Rajouté : Défibrillateur : achat groupé x5 communes

Lors de la dernière rencontre des communes de Gervanne-Se, une commune souhaite proposer un achat groupé de défibrillateur entièrement automatisé, mis dans une armoire extérieure : 1540 € TTC.

Un débat s'installe sur la pertinence, le nombre et la formation des élus/habitants. Dans l'intérêt des habitants, et des touristes de passage l'été, il est acté l'achat de 2 défibrillateurs, l'un pour Vaugelas, et l'autre à l'extérieur de la mairie.

6. Informations diverses

- a. Nomination des membres de la Commission de Contrôle des listes électorales
 - Rudy SYLVESTRE – conseiller municipal
 - Christine GUZMAN – déléguée de l'administration
 - Marie-Hélène ROLLAND – déléguée du TGI
- b. Désignation par les services de la DGIFP des membres de la commission directe des impôts :

DEPARTEMENT DE LA DROME

Mairie de Montclar sur Gervanne



Montclar sur Gervanne, le 21 novembre 2020

Etiennette ASTIER – Jean-Pierre ANDEOL – Marie Blanche AUDOLLENT – Achille AUTIN – Nicole BERANGER – Claude BARADEL – Colette CROIBIER – Hervé BARRONI – Isabelle DESCHAMPS – Mathieu BEGOU – Sylvie DERVILLE – Christophe BRAVAIS

- a. Syndicat Intercommunal de TéléVision région de Crest : la clôture des comptes du syndicat dissout implique l'intégration dans la comptabilité communale du terrain, de la construction, de l'abris, de la voirie, des réseaux d'électrification du site situé à Puyjovent, pour un montant de 2 319.88 €
- c. Réunions publiques : Armand PETIT aborde les thématiques évoquées lors des trois réunions publiques. Un compte rendu a été réalisé et diffusé et mis à disposition en mairie pour les personnes qui n'en n'auraient pas été destinataires
- d. Association d'Irrigants : Jean-Pierre ANDEOL souhaite apporter un éclairage sur cette association. Il rappelle l'historique et l'objet de ce syndicat qui n'est pas clôturé à ce jour. Le compte financier est toujours ouvert au Crédit Agricole avec un solde positif.
- e. La poste : la distribution du courrier semble plus compliquée quand la tournée est assurée par un remplaçant. Mais l'installation des panneaux d'indication des rues et chemins ainsi que la numérogie devraient limiter ce phénomène. Certains habitants notent également que depuis le 1^{er} confinement, le courrier semble arriver massivement certains jours comme s'il était stocké avant distribution. Une rencontre est prévue prochainement afin d'aborder ces questions avec le directeur de l'agence postale et les élus de Gervanne – Sye.
- b. Location Maison de l'adret : une information est donnée suite au courrier reçu du locataire.
- c. Monsieur Armand PETIT informe le conseil sur divers sujets :
 - CR5 : information de la discussion téléphonique avec un riverain concerné, et attente de documents et d'informations complémentaires de la part des riverains
 - Gervanne Sye : demande l'utilité d'un site commun avec une page par commune ou un site par commune ; Après réflexion le site commun permet de faire, entre autre, un lien entre communes
 - Permis de construire : un permis a été refusé par les services de l'Etat ayant la compétence d'urbanisation. Le pétitionnaire a demandé gracieusement le retrait de cette décision. Au titre de la Mairie, Madame Le Maire a transmis cette demande de recours gracieux à Monsieur le préfet apportant un argumentaire de la commune en soutien à cette demande. Nous avons demandé l'appui de Monsieur Buis, sénateur de la Drôme.
 - Sécheresse : le maire de Beaufort met en place une demande de catastrophe naturelle pour les fissures des maisons dues aux sécheresses estivales. Monsieur Petit demande si des cas similaires sont connus sur la commune : le réservoir communal fait apparaître des fissures avec des problèmes de mouvements difficiles de la porte.
 - La réunion prévue avec le trésor public a été reportée plusieurs fois ; avec le confinement la rencontre est pour l'instant annulée. A voir pour une visio-conférence
- d. Commissions municipales

DEPARTEMENT DE LA DROME

Mairie de Montclar sur Gervanne



Montclar sur Gervanne, le 21 novembre 2020

ii. Urbanisme : il est porté à la connaissance du conseil les documents d'urbanisme déposés :

1. Permis de construire sur parcelle AE 326 (château de vachère) : rénovation des niveaux 1 et 2 de l'aile nord-est avec création d'une ouverture en façade ouest
2. Déclaration de travaux sur parcelle AE 300 (Quartier la chaux) : création d'une pièce

L'avis favorable formulé par la commission urbanisme a été confirmé par le conseil.

e. Intercommunalité – CCVD

- Commission intercommunale ouverte aux conseillers municipaux

La loi engagement et proximité de décembre 2019 prévoit la possibilité d'associer d'avantages les élus municipaux aux commissions de l'EPCI. Aussi, se sont inscrit aux commissions suivantes :

Environnement – Transition : Laurent et Armand

Urbanisme et habitat : Hélène – Armand – Laurent – Rudy

Jeunesse : Priscilla – Laurence

Mobilité : Hélène – Laurence

MSAP – Mutualisation – Services publics : Priscilla

Agriculture – Alimentation – Irrigation : Laurent – Armand

Rivière : Armand – Jean-Pierre

- Réunion SCOT

Pour cause de confinement, la rencontre SCOT n'a pas eu lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00